

**MAIRIE DE LE SOULIE**  
**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2019**

---

Présents : NEGRE R. VAILHE Ch. CROS M.J. BATAILLEY A. BARET S. MALIZARD  
B. RAISSAC. J. VOLFINGER L. ROUDIER M.

Absents excusés : Bernard ROUANET donne procuration à Marie José CROS  
Dominique BELLAY donne procuration à Christian VAILHE

Secrétaire de Séance : Marie José CROS

1 ) Approbation du compte rendu du conseil municipal en date du 11 avril 2019.

Vote : 11 pour

2) Opposition au transfert compétence eau à la Communauté de Communes

Refus de transférer au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Reporter au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Vote : 11 pour

3) Fixation du nombre et répartition des sièges au conseil communautaire en vue des élections municipales 2020.

39 Sièges (actuellement 36 sièges)- un conseiller pour Le Soulié

Vote : 11 pour

4) Modification des statuts de la Communauté de Communes

Approbation des nouveaux statuts

Vote : 11 pour

5) Réfection des chemins de Cabanes, La Fajole et Vergougnyac

Chemin de cabanes : devis GARENQ pour 8 336.25 € H.T

Demande aide financière au fonds de concours

Vote : 11 pour

Chemin de La Fajole/ La Blanque : devis GARENQ pour 14 550.00 € H.T

Chemin de Vergougnyac : devis GARENQ pour 12 300 € H.T

Demande aide financière au conseil départemental

Vote : 11 pour

6) Participation financière à des travaux sur chemin

La mairie accepte une participation financière d'un solarien à la réfection d'un chemin communal.

Vote : 11 pour

7) Affiliation au régime forestier

La mairie donne en gérance à l'O.N.F les parcelles communales forestières.

Le coût de la gérance pour la commune sera une moyenne de 80 € par an.

Vote : 11 pour

8) Demande d'achat de parcelles communales

Mme CROS propose d'acheter deux parcelles( C-374 et C-750) au prix de 0.14€ le m2.

Vote : 9 pour

Questions diverses

Vu par nous, Maire de la commune de LE SOULIE, pour être affiché le 20 juin 2019.  
à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du  
5 Août 1884.

A Le Soulié, le 19 juin 2019

Le Maire

Roger NEGRE

